

AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, pour être tenue au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, à Montréal, le **lundi 7 octobre 2024 à 17 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 octobre 2024 à 17 h 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA *Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière*

Période de commentaires des membres du conseil.

10.04 Présentation

CA *Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière*

Présentation du budget 2025 et du programme décennal d'immobilisation 2025-2034.

10.05 Questions

CA *Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière*

Période de questions orales du public.

10.06 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions écrites du public.

10.07 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière – 1246460003

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2025.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière – 1246460004

Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 et son financement.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et sur le Programme décennal d'immobilisations.

DONNÉ À MONTRÉAL ce 27 septembre 2024.

Julie Faraldo-Boulet
Secrétaire d'arrondissement substitut



Dossier # : 1246460003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre- Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2025.

IL EST RECOMMANDÉ :

D'adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2025.

Signé par Stephane P PLANTE **Le** 2024-10-04 08:02

Signataire :

Stephane P PLANTE

Directeur d'arrondissement
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur
d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1246460003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2025.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal une enveloppe de transferts budgétaires pour l'exercice financier 2025. À partir de cette enveloppe, l'arrondissement a préparé son cadre financier pour l'année 2025, notamment en ce qui concerne les dépenses et les revenus, ainsi que la taxe locale relative aux services. L'adoption de la taxe locale pour l'exercice 2025 fait également l'objet d'un règlement soumis à l'approbation du conseil d'arrondissement.

Les arrondissements verront leurs transferts centraux ajustés en fonction des nouvelles orientations retenues à la suite de l'annonce de la fin du modèle paramétrique de la réforme du financement des arrondissements (RFA) :

- Indexation de 1,8 % des transferts centraux;
- Octroi de crédits pour le partage de revenus de stationnement tarifé;
- Octroi de crédits pour le budget de fonctionnement des nouveaux équipements.

Une attention devra être portée à l'attribution de ressources en soutien à des actions liées aux priorités du Plan d'alignement stratégique et aux changements organisationnels qui sous-tendent sa mise en oeuvre.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

À chaque année, l'arrondissement adopte ses prévisions budgétaires pour le budget de fonctionnement et le Programme décennal d'immobilisations, aux fins d'adoption par le comité exécutif, puis par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

CA23 170223 (10 octobre 2023) : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2024.

CA22 170253 (6 octobre 2022) : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2023.

CA21 170285 (6 décembre 2021) : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2022.

CA20 170243 (5 octobre 2020) : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2021.

CA19 170246 (7 octobre 2019) : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2020.

DESCRIPTION

Le budget de l'arrondissement est planifié et soumis pour adoption au conseil d'arrondissement chaque année. Il est ensuite déposé au comité exécutif pour être inclus au budget de la Ville de Montréal et adopté par le conseil municipal.

JUSTIFICATION

Le budget 2025 et le plan décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 sont soumis pour adoption, lors d'une assemblée extraordinaire, prévue le 7 octobre 2024.

Il est important que les budgets et les règlements afférents de l'arrondissement soient adoptés selon le calendrier établi par la Ville, afin de respecter l'ordre d'approbation des budgets aux différentes instances et permettre l'utilisation de ces budgets selon le cadre financier dès le premier janvier de l'année concernée.

De même, le règlement sur la taxe locale relative aux services et des tarifs seront adoptés à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 décembre 2024, afin de permettre l'émission des comptes de taxes aux contribuables de 2025 comme prévue et la mise à jour du système de tarification.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une enveloppe de transferts centraux (nets des divers ajustements) totalisant 59 255 100 \$, à laquelle s'ajoute l'anticipation de revenus de permis de construction et de modification 2024 de 1 663 400\$, portant le total des transferts centraux à 60 918 500 \$. De plus, l'arrondissement prévoit des revenus de taxes locales relatives aux services de 13 136 500 \$, de même que des revenus locaux de 4 404 700 \$.

L'arrondissement propose aussi d'affecter 1 731 600 \$ de son surplus pour assurer l'équilibre du budget de fonctionnement 2025 et financer l'ensemble de ses postes temporaires.

Le budget total 2025 s'élève à 80 191 300 \$, ce qui représente une hausse de 1,5 % par rapport à l'exercice financier 2024.

Voici les éléments composant le budget de fonctionnement 2025:

Transferts centraux:

L'arrondissement a reçu une indexation de 1,8% du budget de transferts centraux, ainsi que des ajustements budgétaires et des transferts entre unités d'affaires pour plusieurs activités.

Description	Montant en \$
Transferts centraux 2024*	59 134 900 \$
Anticipation de revenus de permis de construction et de modification	1 663 400 \$
Total Transferts centraux 2024	60 798 300 \$
Indexation des transferts centraux (1,8 %)	1 093 700 \$
Revue des activités au budget 2024	(300 000) \$

Abolition d'un poste dans la Direction de l'entretien de l'éclairage, signalisation et marquage (EESM) de Rosemont-La-Petite-Patrie - impact sur la charge interunité	(10 900) \$
Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour le projet de refuge animalier	(229 800) \$
Remboursement du financement au budget 2024 relatif à la formation circuit bleu en provenance du Service des ressources humaines et des communications	24 500 \$
Transfert vers le Service des ressources humaines et des communications pour la poursuite de la formation circuit bleu	(25 300) \$
Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour l'intégration au site de gestion de sol du Parc d'Entreprise de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC)	(236 000) \$
Ajustement entre les arrondissements - activités de gestion de l'eau	(200 000) \$
Facturation interne immobilière - entretien et gardiennage	(16 900) \$
Remise de 65% des revenus nets estimés pour les nouvelles places de stationnement - parcomètres	20 900 \$
Total Transferts centraux 2025	60 918 500 \$

* Avant l'anticipation de revenus de permis de modification et de construction 2024 d'un montant 1 663 400\$

Taxe locale relative aux services:

L'arrondissement propose d'indexer le taux de taxe locale relative aux services de 5%. En prenant en considération l'augmentation prévue en 2025 des rôles fonciers, cette décision a pour impact de diminuer le taux de taxe locale relative aux services, qui passera de 0,0407 \$/100 \$ d'évaluation foncière en 2024 à 0,0389 \$/100 \$ d'évaluation foncière en 2025.

Les revenus additionnels de taxe locale relative aux services sont évalués à 768 900 \$ en 2025.

Cet apport permettra à l'arrondissement de faire face aux défis des prochaines années (telle l'inflation) et d'assurer l'équilibre budgétaire.

Budget	Montant en \$
Budget 2024	12 367 600 \$
Budget 2025	13 136 500 \$
Variation du budget	768 900 \$

Les revenus de taxe locale relative aux services constituent 16 % du financement du budget global de fonctionnement de l'arrondissement pour 2025.

Notons que près de 74% du budget de fonctionnement 2025 est financé par les transferts centraux.

Revenus locaux:

L'arrondissement propose un léger ajustement de la base budgétaire de revenus, de même qu'une indexation de 3 % de la tarification des services offerts. Une réduction des revenus associée à la fin de l'entente de colonnes publicitaires avec Astral a aussi été reflétée.

Description	Montant en \$
Budget 2024	4 327 900 \$

Indexation de la tarification des services de 3 %	129 800 \$
Ajustement de la base budgétaire	(15 000) \$
Perte de revenus associés à la fin de l'entente de colonnes publicitaires	(38 000) \$
Total	4 404 700 \$

Affectation du surplus pour les projets spécifiques:

L'arrondissement propose d'équilibrer le budget de fonctionnement 2025 avec un apport au surplus d'un montant total de 1 731 600 \$.

Cet apport permettra entre autres de financer l'ensemble des postes temporaires de l'arrondissement.

En 2025, 13.4 postes temporaires sont financés par le surplus affecté à l'équilibre budgétaire et par des surplus affectés spécifiquement à la transition écologique, à la refonte réglementaire, au Plan directeur des parcs et espaces verts et aux grands projets de développement de planification urbaine. Du montant de 1 731 600 \$, un montant de 543 200 \$ proviendra de ces surplus affectés.

Surplus affecté aux projets spécifiques	Montant en \$
Refonte réglementaire	106 800 \$
Transition écologique	107 600 \$
Grands projets de développement de planification urbaine	62 600 \$
Postes PDI (qui sont transformés permanents en 2025)	223 000 \$
Plan directeur des parcs et espaces verts	43 200 \$
Total	543 200 \$

Finalement, un montant de 1 188 400 \$ sera puisé à même les surplus de 2022 et 2023 affectés à l'équilibre budgétaire.

Voici donc le **résumé du budget de fonctionnement 2025** en comparaison avec celui de l'année 2024 :

Sources de financement	% financement - budget 2025	2025	2024	Écart
Transferts centraux (avant l'anticipation de revenus de permis de construction et de modification)	74%	59 255 100 \$	59 134 900 \$	120 200 \$
Anticipation de revenus de permis de construction et de modification	2%	1 663 400 \$	1 663 400 \$	0 \$
Total - transferts centraux	76%	60 918 500 \$	60 798 300 \$	120 200 \$
Taxe locale relative aux services	16%	13 136 500 \$	12 367 600 \$	768 900 \$

Revenus autonomes	6%	4 404 700 \$	4 327 900 \$	76 800 \$
Affectation de surplus	2%	1 731 600 \$	1 482 200 \$	249 400 \$
Total des revenus	100%	80 191 300 \$	78 976 000 \$	1 215 300 \$

MONTRÉAL 2030

Le budget de fonctionnement 2025 de l'arrondissement est lié directement aux orientations édictées dans la planification stratégique Montréal 2030 de la Ville et plus particulièrement en lien avec son propre plan stratégique.

L'arrondissement s'est donc assuré de répondre à plusieurs priorités, dont les suivantes :

- Assurer des milieux de vie plus équitables et plus inclusifs;
- Développer des milieux de vie sains et durables;
- Promouvoir la vitalité économique et la participation citoyenne.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

- Publication de la présentation budgétaire le 8 octobre 2024 sur le site internet de l'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Séance extraordinaire du CA sur le budget de fonctionnement et le PDI : 7 octobre 2024.

Séance ordinaire du CA - avis de motion - Règlement sur la taxe : 4 novembre 2024.

Avis de motion - Règlement de la tarification 2025: 4 novembre 2024.

Séance ordinaire du CA - adoption - Règlement sur la taxe : 2 décembre 2024.

Adoption du règlement de la tarification 2025: 2 décembre 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Teodora DIMITROVA
Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 514-868-3230

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-20

Guyline GAUDREULT
Directrice - serv. adm. en arrondissement

Tél :

(438) 920-3612

Télécop. :

Dossier # : 1246460003

Unité administrative responsable : Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles

Objet : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2025.



PRESENTATION_BUDGETAIRE_FR_version finale.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

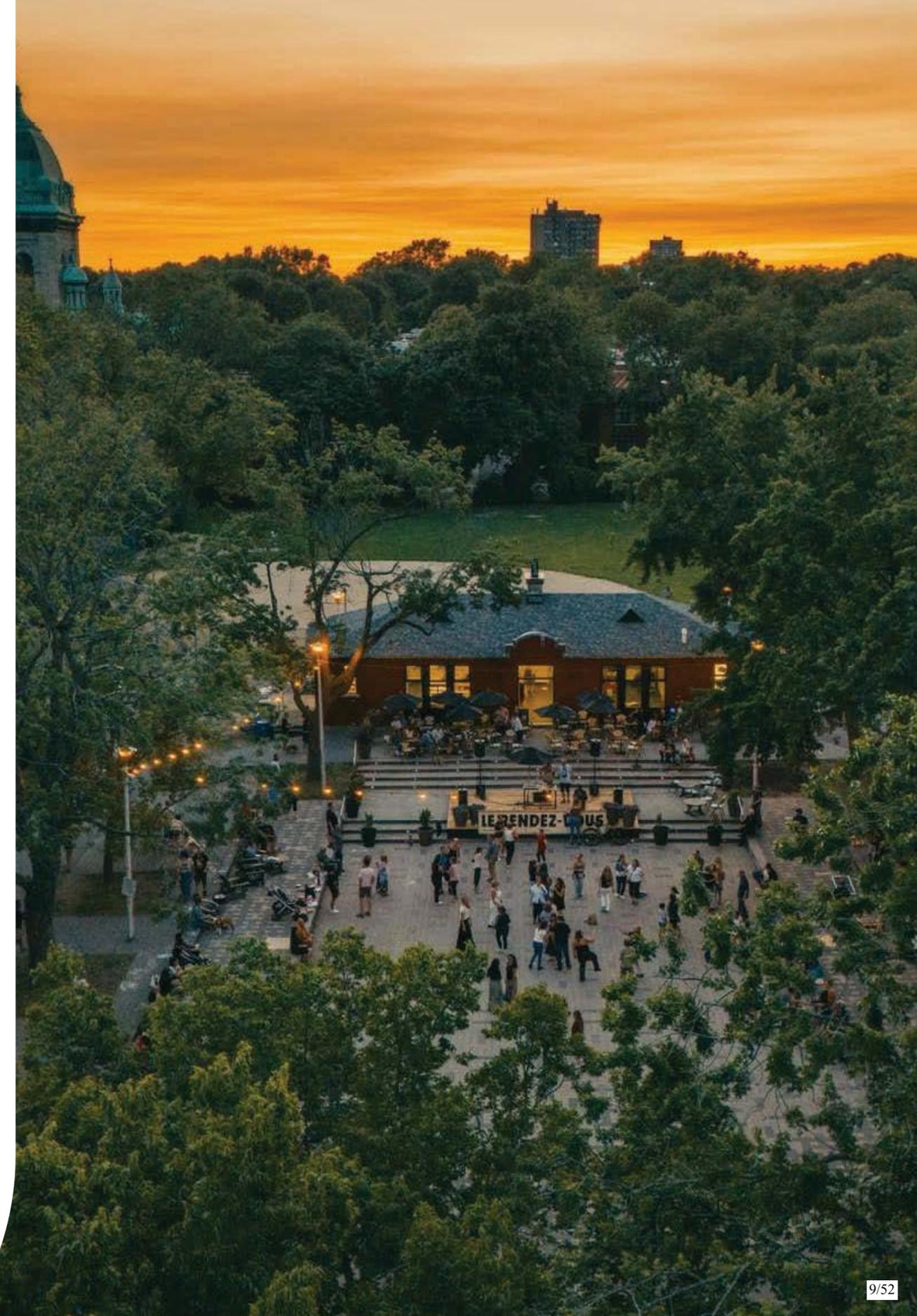
Teodora DIMITROVA
Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 514-868-3230

Télécop. :

**PRÉSENTATION DU BUDGET
DE FONCTIONNEMENT 2025**
ET
**DU PROGRAMME DÉCENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2025-2034**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT DU 7 OCTOBRE 2024**



PLAN DE LA PRÉSENTATION



- ∨ L'arrondissement en bref - Territoire et population
- ∨ L'arrondissement en bref - Des services pour notre population
- ∨ Mise en contexte
- ∨ Principales réalisations 2024
- ∨ Priorités d'action 2025
- ∨ Budget de fonctionnement 2025
 - Défis budgétaires 2025
 - Faits saillants 2025
 - Variation budgétaire 2024-2025
 - Dépenses par activité - répartition des dépenses
 - Revenus locaux - répartition des revenus par objet
- ∨ Évolution des surplus et des réserves financières
- ∨ Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034
 - Faits saillants du PDI
 - Répartition du budget par programmes
 - Planification des projets d'investissements de l'arrondissement
 - Solde de la dette de l'arrondissement
- ∨ Prochaines étapes
- ∨ Lexique

Territoire et population

SUPERFICIE
21,4 km²

RUES
257 km

**REVENU TOTAL
MOYEN NET**
**48 920 \$
PAR ANNÉE⁽²⁾**

POPULATION
185 463
PERSONNES⁽¹⁾

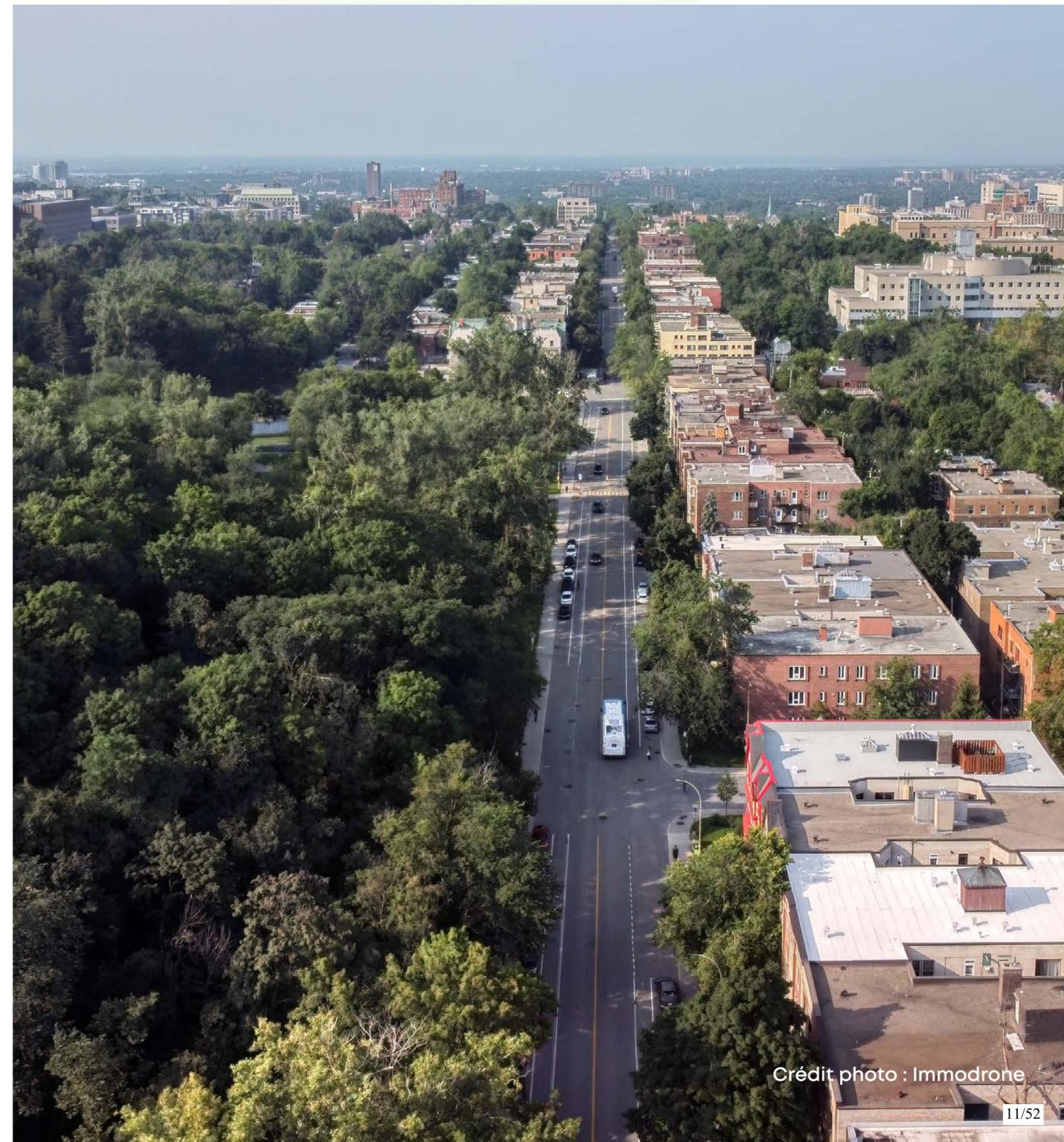
TROTTOIRS
410 km

**LANGUES
PARLÉES**
135

**PISTES ET VOIES
CYCLABLES**
40 km

ÂGE MOYEN
39 ans

1. Source : Décret de population pour 2024, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
2. Personne âgée de 15 ans et plus, Montréal en statistiques, 2020



L'ARRONDISSEMENT EN BREF

Des services pour notre population

BUREAU ACCÈS MONTRÉAL (AU 31 AOÛT)

21 280

personnes servies
au comptoir

PERMIS ET INSPECTIONS (AU 31 AOÛT)

plus de
800

permis et
autorisations
d'urbanisme
délivrés

plus de
3 190

inspections
réalisées

plus de
526

nouveaux
logements
autorisés

Chargement de

274 000
MÈTRES CUBES
DE NEIGE

durant la saison
hivernale 2023-2024,
soit l'équivalent
de 108 piscines olympiques



Crédit photo : Mélanie Dusseault



Crédit photo : Mélanie Dusseault

L'ARRONDISSEMENT EN BREF

Des services pour notre population

PARCS ET LOISIRS

- 9 terrains de baseball
- 7 terrains de basketball
- 6 jardins communautaires
- 15 jeux d'eau
- 4 pataugeoires
- 9 terrains de soccer
- 5 piscines (2 extérieures et 3 intérieures)
- 8 centres communautaires
- 2 arénas
- 47 parcs
- 4 terrains de pickleball
- 18 terrains de tennis
- 1 terrain de volleyball de plage



Crédit photo : Ulysse Lemerise

CULTURE

- 4 bibliothèques
- 3 lieux de diffusion culturelle
- 2 maisons de la culture



MISE EN CONTEXTE

Le budget établit les prévisions financières de l'Arrondissement pour un exercice. Au Québec, l'exercice financier des municipalités commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Toutes les municipalités doivent produire un budget de fonctionnement équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales à l'ensemble des revenus anticipés.

Chaque année, les arrondissements présentent leur cadre financier annuel pour le budget de fonctionnement, de même qu'une planification des investissements pour les dix prochaines années.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024



Crédit photo : Mélanie Dusseault

MILIEUX DE VIE PLUS ÉQUITABLES ET PLUS INCLUSIFS

UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- ∨ **Mise en place**, sur plus d'un hectare dans le secteur Namur-Hippodrome, **d'un site de production de diverses cultures** afin de répondre aux besoins grandissants des organismes communautaires
- ∨ **Création d'un site d'agriculture urbaine** sur le toit vert de la bibliothèque et de la maison de la culture Côte-des-Neiges
- ∨ **Soutien financier accru aux banques alimentaires** Multicaf et Le Dépôt, centre communautaire d'alimentation
- ∨ **Création des jardins verticaux** Fielding

INVESTIR DANS NOTRE JEUNESSE

- ∨ **Déploiement de 10 projets** créés par des organismes jeunesse locaux dans le cadre du programme Prévention Montréal
- ∨ **Augmentation des interventions auprès des jeunes** dans le cadre du programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais
- ∨ **Consolidation des interventions de proximité jeunesse partout sur le territoire** de l'arrondissement afin d'aller, de façon proactive, vers les personnes là où elles se trouvent dans le but d'établir des liens de confiance
- ∨ **Réalisation du nouveau projet** « Jeux de la rue pour les filles »



MILIEUX DE VIE PLUS ÉQUITABLES ET PLUS INCLUSIFS

BONIFICATION DE L'ANIMATION EXTÉRIEURE QUATRE SAISONS DANS LES QUARTIERS

- ∨ **Implantation du programme d'animation dans les parcs et espaces publics** avec la réalisation de 22 projets, tels un club de marche et des activités de basketball pour les filles
- ∨ **Ajout d'événements culturels** Hors les murs et de cours d'initiation au ski de fond à la programmation hivernale
- ∨ **Réaménagement du terrain de baseball** au parc Benny
- ∨ **Construction d'un nouveau planchodrome** au parc Benny (en cours)



VITALITÉ CULTURELLE

- ∨ **Réalisation du projet « Fou du Français »** : activités entre les bibliothèques et le milieu scolaire visant la francisation des jeunes
- ∨ **Offre de services de bibliothèque Hors les murs** dans les résidences pour personnes âgées
- ∨ **Offre d'une centaine d'activités culturelles** (fêtes, projections cinématographiques, prestations artistiques, etc.) dans l'ensemble des parcs et autres espaces publics
- ∨ **Ajout de la technologie RFID** à la bibliothèque interculturelle



MILIEUX DE VIE PLUS ÉQUITABLES ET PLUS INCLUSIFS

DES EFFORTS CONCRETS POUR L'HABITATION

- ∨ Adoption d'un règlement interdisant la conversion d'un immeuble en copropriété divisé
- ∨ Transformation de 31 unités en logement social au 4741, avenue Barclay
- ∨ Approbation octroyée pour la création de 121 logements sociaux et communautaires dans le cadre du projet Westbury
- ∨ Dépôt du Plan directeur d'aménagement et de développement du Quartier Namur-Hippodrome (QNH) qui prévoit la création éventuelle de 20 000 logements hors marché



Crédit photo : Immodrone

MILIEUX DE VIE PLUS ÉQUITABLES ET PLUS INCLUSIFS

RENFORCER LE TISSU SOCIAL

- ∨ Partenariat avec le Centre d'écologie urbaine pour dresser un portrait des usages du parc Martin-Luther-King
- ∨ Soutien financier pour le projet de halte-chaaleur mené par Prévention CDN-NDG

AUTRES PROJETS

- ∨ Rénovation des chalets aux parcs Mackenzie-King et Van Horne
- ∨ Construction d'un nouveau chalet et d'un nouveau jeu d'eau au parc Coffee
- ∨ Intégration d'une signalétique inclusive (pictogrammes et braille) au bureau Accès Montréal



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

MILIEUX DE VIE SAINS ET DURABLES

PROJETS DE VERDISSEMENT DU TERRITOIRE

- ∨ Transformation et réaménagement de la ruelle Goyer
- ∨ Adoption du Plan de développement d'une communauté nourricière
- ∨ Mise en oeuvre du Plan maître de plantation : 1000 arbres plantés en 2024 représentant une hausse de 20 % par rapport à 2023
- ∨ Réalisation de 29 nouvelles fosses d'arbre et agrandissement de 20 fosses existantes dans des secteurs identifiés comme étant des îlots de chaleur



MILIEUX DE VIE SAINS ET DURABLES

DES ACTIONS POUR UN ARRONDISSEMENT PLUS PROPRE

- ✓ Création et déploiement de la campagne de sensibilisation à la propreté
- ✓ Achèvement du déploiement de la collecte de matières organiques sur le territoire de l'arrondissement dans les immeubles de 9 logements et plus
- ✓ Organisation d'ateliers de sensibilisation à la propreté pour les propriétaires, les concierges, les locataires et les organisations dans les districts Darlington et Loyola
- ✓ Réaménagement de la ruelle Coolbrook pour améliorer la propreté
- ✓ Réalisation de blitz d'inspections liées à la propreté dans certains secteurs stratégiques de l'arrondissement



Crédit photo : Allen McInnis



Crédit photo : Allen McInnis

MILIEUX DE VIE SAINS ET DURABLES

SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

- ✓ Adoption du premier **Plan local de déplacements** de l'arrondissement
- ✓ **Sécurisation et réaménagement** aux abords de divers établissements, notamment l'école des Cinq-Continents, l'école Rudolf Steiner de Montréal et l'Hôpital général juif
- ✓ **Réfection de près de 2300 m² de trottoirs** sur des rues artérielles et locales
- ✓ **Construction de 101 dos d'âne**
- ✓ **Bonification du réseau cyclable** (réaménagement de la rue de Terrebonne)
- ✓ **Ajout de 10 saillies virtuelles** et aménagement de 18 saillies

AUTRES PROJETS

- ✓ **Réfection de conduites d'égout et d'aqueduc** sur l'avenue Coolbrook entre la rue Snowdon et chemin Queen-Mary et ajout de saillies végétalisées et d'une saillie drainante
- ✓ **Aménagement de 14 placettes publiques pendant la période estivale**, dont deux nouvelles soit la placette Louis-Colin et la placette Madison et ajout d'un nouveau mobilier de type bistro
- ✓ **Ajout de 11 fontaines d'eau**
- ✓ **Contribution à la sécurisation** des déplacements autour du Mont-Royal



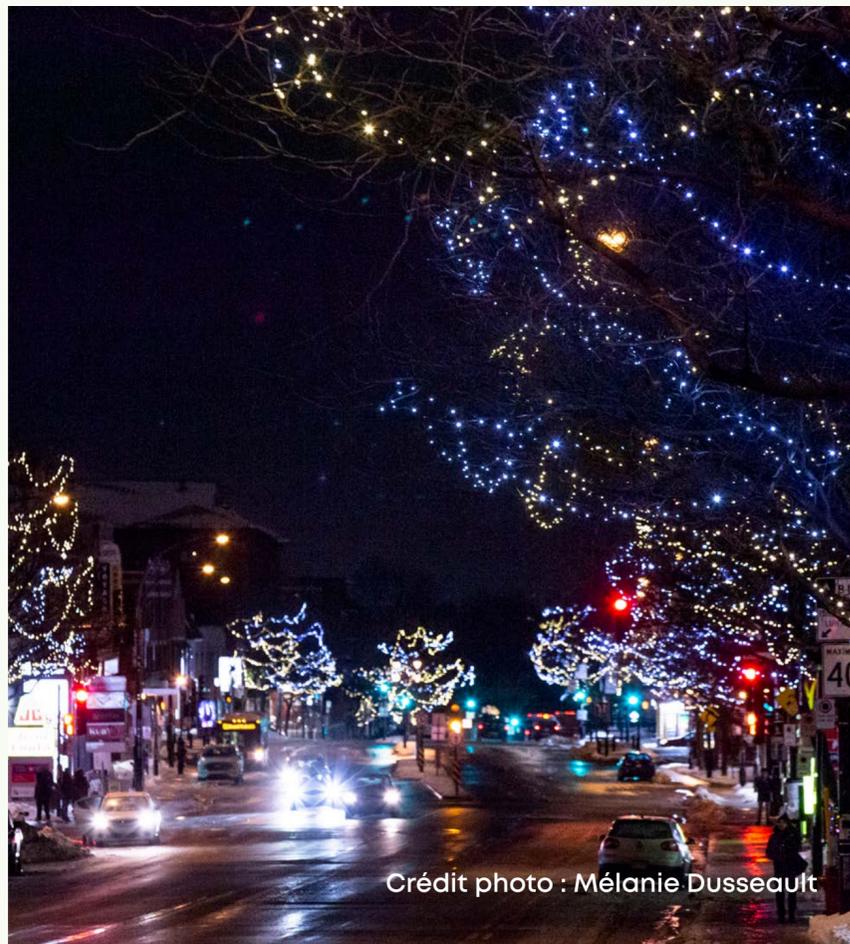
VITALITÉ ÉCONOMIQUE

SOUTIEN ET DYNAMISATION DES ARTÈRES COMMERCIALES

- ∨ **Mise en œuvre d'actions à la mobilisation des marchands et des marchandes** des associations Biz NDG, Chemin Queen-Mary et de la SDC Côte-des-Neiges
- ∨ **Accompagnement auprès des mêmes associations** dans le cadre d'études économiques et autres programmes de subventions annuelles
- ∨ **Ajout du programme Éco-responsable** auprès des marchands et marchandes de l'association Chemin Queen-Mary
- ∨ **Projets d'embellissement bonifiés** en nombre et en qualité sur les espaces publics en collaboration avec la SDC CDN

CRÉATION DU NOUVEAU RENDEZ-VOUS

- ∨ **Projet d'animation et d'offre alimentaire** avec buvette-bistro/terrasse au pavillon du parc NDG (rue Sherbrooke Ouest)
- ∨ **Animations musicales** (musiciens, DJ) du jeudi au dimanche pour 14 fins de semaine de juillet à octobre



Crédit photo : Mélanie Dusseault



VITALITÉ ÉCONOMIQUE

LES PIÉTONNISATIONS ÉPHÉMÈRES

- Organisation du festival **Imagine Monkland** du 22 au 25 août 2024, en collaboration avec Biz NDG. Piétonnisation de l'avenue de Monkland entre les avenues Girouard et de Melrose, un retour attendu après 6 années d'absence
- 3^e édition de **Lacombe Piétonne** du 12 au 15 septembre en collaboration avec la SDC Côte-des-Neiges, sur l'avenue Lacombe entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Gatineau



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

MILIEUX DE VIE FAVORISANT LA PARTICIPATION CITOYENNE

- ∨ Coordination, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, de la démarche de **consultation publique et d'un processus de concertation d'envergure montréalaise** pour le Plan directeur d'aménagement et de développement du Quartier Namur-Hippodrome et adoption du plan
- ∨ Organisation de **sept séances d'information et autres consultations** auprès de la population

- ∨ **Déploiement du budget participatif 2024** de l'arrondissement : 385 idées reçues représentant une hausse de 250 % par rapport à 2023
- ∨ **Ajout de sous-titrage** pour la rediffusion des séances du conseil d'arrondissement
- ∨ Tenue de **deux séances d'information** pour le recrutement d'emplois étudiants
- ∨ **Mise à jour de la carte des chantiers** de l'arrondissement et communication de proximité avec la population
- ∨ **Soutien à la promotion des événements** organisés par les OBNL
- ∨ Poursuite de la tenue **des séances de conseil d'arrondissement itinérant**
- ∨ Organisation de **séances d'information** pour les projets de mobilité



PRIORITÉS D'ACTION 2025



PRIORITÉS D'ACTION 2025

MILIEUX DE VIE PLUS ÉQUITABLES ET PLUS INCLUSIFS

- ✓ Ajout d'un nouveau site d'activité extérieure : **ouverture du planchodrome au parc Benny**
- ✓ **Organisation de journées de la culture jeunesse** (festival de musique, ligue d'improvisation, etc.)
- ✓ **Planification de l'ouverture du Centre Le Manoir** avec le retour du Club de judo Shidokan et l'accueil des Clubs de gymnastique artistique et rythmique
- ✓ Amélioration de la sécurité alimentaire par la **mise en œuvre du Plan de développement d'une communauté nourricière**
- ✓ **Bonification du soutien aux organismes communautaires** par l'indexation financière de 3 % pour la troisième année consécutive



MILIEUX DE VIE PLUS ÉQUITABLES ET PLUS INCLUSIFS



Crédit photo :
Mélanie Dusseault



Crédit photo :
Mélanie Dusseault



Crédit photo :
Mélanie Dusseault

- \\ Réaménagement du parc Jean-Brillant
- \\ Pérennisation de la Promenade Jean-Brillant
- \\ Réaménagement du chalet et de la pataugeoire au parc Jean-Brillant
- \\ Rénovation de la piscine du Centre communautaire NDG
- \\ Réfection du Centre Trenholme
- \\ Réfection des terrains multisports Martin-Luther-King
- \\ Réfection complète du parc Mackenzie-King
- \\ Développement du Plan directeur des parcs et des espaces verts



MILIEUX DE VIE SAINS ET DURABLES

- ✓ **Début de divers travaux de réaménagement dans la portion Namur du quartier QNH** afin d'augmenter rapidement l'accès à un logement dans un quartier, sain, durable, équitable et inclusif
- ✓ **Continuation des actions du Plan maître de plantation** (objectif en 2025 - plantation de 1 000 arbres)
- ✓ **Multiplication des stratégies d'apaisement de la circulation** par l'ajout de saillies virtuelles, de saillies et de dos d'âne
- ✓ **Poursuite de la déminéralisation et agrandissement des fosses d'arbres** dans les secteurs hautement minéralisés où l'on retrouve des îlots de chaleur
- ✓ **Intensification de la lutte à l'insalubrité des logements** ainsi que de la responsabilisation des propriétaires d'immeubles locatifs
- ✓ Poursuite de la **plantation systématique de saillies**
- ✓ **Protection des trois boisés de l'arrondissement** : Marie-Gérin-Lajoie, Précieux-Sang et Dora-Wasserman

VITALITÉ ÉCONOMIQUE

L'essor du Rendez-vous

- \\ Soutenir le projet **Rendez-vous** avec une programmation s'échelonnant sur une plus longue période, tant pour les animations, l'offre alimentaire de la buvette-bistro que pour la terrasse au pavillon du parc NDG

Nos piétonnisations éphémères

- \\ Collaborer au retour annuel de **Lacombe Piétonne**
- \\ Travailler à la **pérennisation d'Imagine Monkland** en assurant son retour en août 2025, en collaboration avec Biz NDG

Notre soutien aux associations de marchands et de marchandes

- \\ Soutenir la dynamisation de la rue **Sherbrooke Ouest**
- \\ Maintenir nos actions de soutien à la mobilisation des associations de marchands et de marchandes (Biz NDG, chemin Queen-Mary, SDC Côte-des-Neiges) et à la dynamisation des artères commerciales grâce à notre accompagnement et à nos programmes de subventions annuelles
- \\ Entamer des démarches d'échanges, de mobilisation et de collaboration avec les marchands et les marchandes des avenues Victoria et Van Horne
- \\ Poursuivre notre accompagnement soutenu à l'association des marchands et des marchandes du chemin Queen-Mary pour en favoriser l'essor et étendre la portée de leurs actions de dynamisation commerciale



Credit photo :
villedepluie

MILIEUX DE VIE FAVORISANT LA PARTICIPATION CITOYENNE

Poursuite de nombreuses consultations auprès de la population, des OBNL et des marchands et marchandes pour le développement d'un :

- Nouveau Plan local de développement culturel
 - Nouveau Plan directeur des parcs et espaces verts
 - Plan d'action pour le développement économique de la rue Sherbrooke Ouest
- Implication soutenue de la communauté dans le projet QNH
 - Mise en service de 21 écrans dans nos différentes installations pour diffuser de l'information à la population



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025



Crédit photo : Allen McInnis

LIMITER LA HAUSSE ANNUELLE

de la tarification des
services locaux à 3 %

**LIMITER
LE COÛT
DES DÉPENSES**
au niveau du taux
d'inflation des
12 derniers mois

POURSUITE DU CONTEXTE INFLATIONNISTE

notamment dans les contrats
de services professionnels
et techniques

FAITS SAILLANTS 2025

L'arrondissement présente un budget équilibré de **80 191 300 \$**, ce qui constitue une hausse de 1,5 % (1 215 300 \$)

DIMINUTION DU TAUX DE LA TAXE locale relative au service de 0,0407 \$/100 \$ à 0,0389 \$/100 \$, un taux exceptionnellement bas dans l'histoire de l'arrondissement

IMPACT MOYEN SUR LE COMPTE DE TAXES* (taxe locale relative aux services)
Maison unifamiliale : 29,00 \$
Condominium : 7,70 \$

Création de POSTES DÉDIÉS au développement du Quartier Namur-Hippodrome, aux interventions sociales dans le milieu communautaire et à l'inspection du domaine public (propreté)

STABILISATION ACCRUE DE LA MAIN D'ŒUVRE par la création de postes permanents dans les activités de la culture et dans la réfection du réseau routier

POURSUITE DES EFFORTS en habitation, pour la propreté, pour favoriser des milieux de vie sains et durables ainsi que pour une plus grande vitalité économique

*Basé sur le portrait fiscal 2024 de l'Arrondissement et le rôle de l'évaluation foncière 2023-2025 de la Ville de Montréal.

VARIATION BUDGÉTAIRE ENTRE 2024 ET 2025

	2025	2024	ÉCART
DÉPENSES			
Rémunération	53 223 700 \$	51 667 000 \$	1 556 700 \$
Biens et services	26 967 600 \$	27 309 000 \$	(341 400) \$
Total des dépenses	80 191 300 \$	78 976 000 \$	1 215 300 \$
SOURCES DE FINANCEMENT			
Transferts centraux*	60 228 600 \$	59 134 900 \$	1 093 700 \$
Revue des activités au budget 2024	(300 000) \$		(300 000) \$
Transferts d'activités	(473 500) \$		(473 500) \$
Activité de l'eau	(200 000) \$		(200 000) \$
Anticipation de revenus de permis de construction et de modification	1 663 400 \$	1 663 400 \$	- \$
Taxe locale	13 136 500 \$	12 367 600 \$	768 900 \$
Revenus autonomes	4 404 700 \$	4 327 900 \$	76 800 \$
Affectation de surplus	1 731 600 \$	1 482 200 \$	249 400 \$
Total des revenus	80 191 300 \$	78 976 000 \$	1 215 300 \$

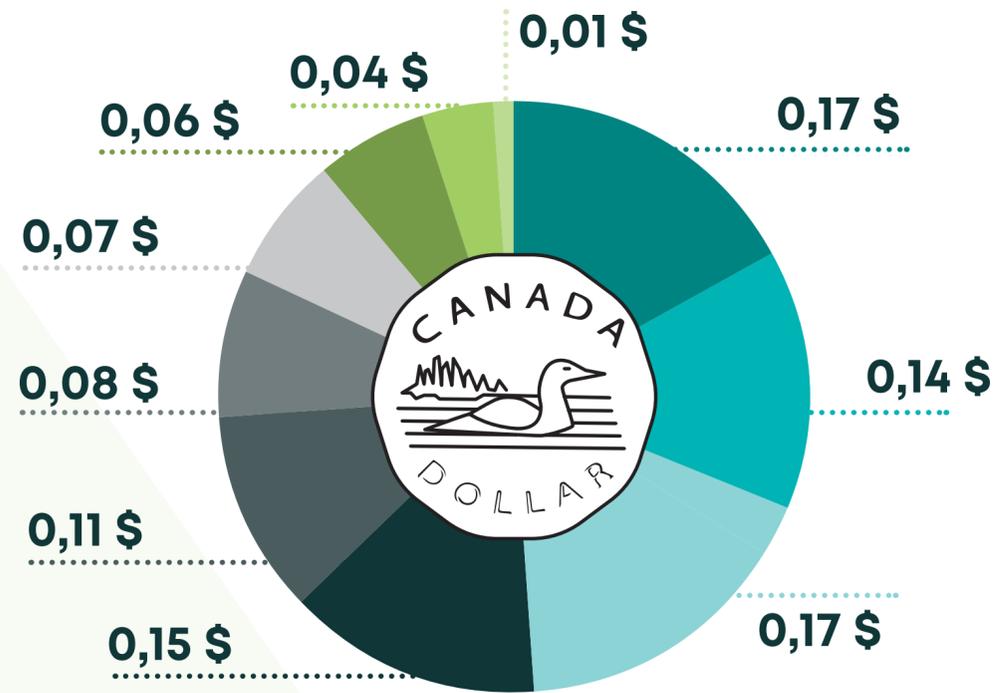
* Avant autres ajustements.

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

ALLOCATION DES DÉPENSES	2025	2024	VARIATION
Sports, loisirs et développement social	13 856 400 \$	13 435 100 \$	421 300 \$
Parcs	13 295 500 \$	12 494 600 \$	800 900 \$
Culture et bibliothèques	11 906 700 \$	11 656 900 \$	249 800 \$
Voirie, marquage et éclairage de rue	11 276 000 \$	11 109 700 \$	166 300 \$
Administration générale	8 836 400 \$	8 765 200 \$	71 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	6 557 600 \$	6 521 100 \$	36 500 \$
Réseau d'aqueducs et égouts	6 013 400 \$	6 210 500 \$	(197 100) \$
Déchets et matières recyclables	4 619 800 \$	4 739 800 \$	(120 000) \$
Déneigement	3 301 900 \$	3 144 700 \$	157 200 \$
Patrouille de quartier et contrôle animalier	527 600 \$	898 400 \$	(370 800) \$
TOTAL	80 191 300 \$	78 976 000 \$	1 215 300 \$

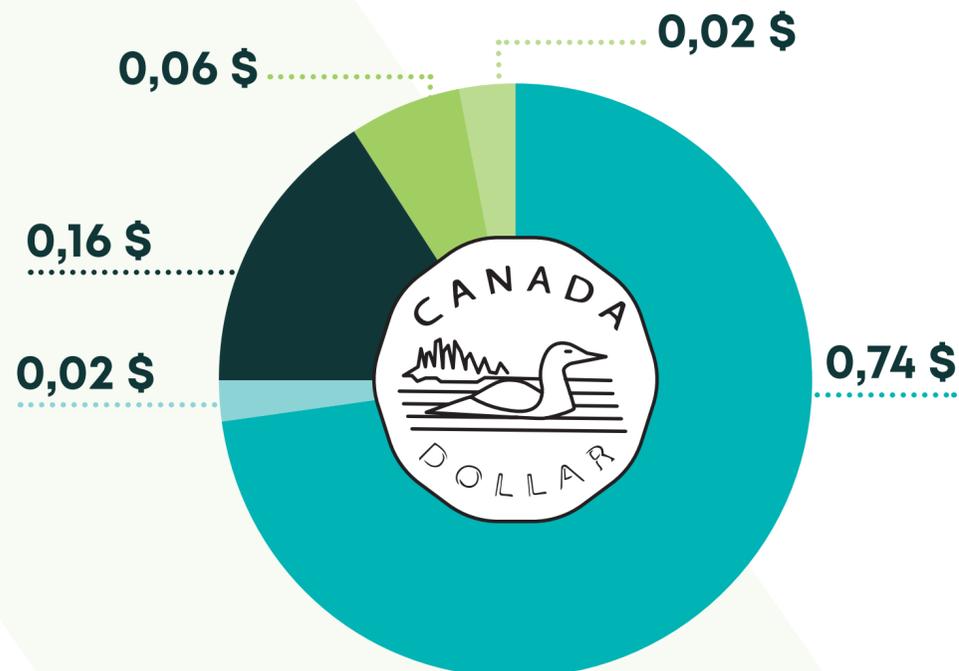
DÉPENSES PAR ACTIVITÉS – RÉPARTITION DES DÉPENSES

OÙ VA CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ?



ACTIVITÉS

- Sports, loisirs et développement social
- Voirie, marquage et éclairage de rue
- Parcs
- Culture et bibliothèques
- Administration générale
- Aménagement, urbanisme et développement
- Réseau d'aqueducs et égouts
- Déchets et matières recyclables
- Déneigement
- Patrouille de quartier et contrôle animalier



SOURCES DE FINANCEMENT

- Transferts centraux* | 59 255 100 \$
- Anticipation de revenus de permis de construction et de modification | 1 663 400 \$
- Taxe locale relative aux services | 13 136 500 \$
- Revenus autonomes | 4 404 700 \$
- Affectation de surplus – projets spécifiques | 1 731 600 \$

*Après ajustements

REVENUS LOCAUX – RÉPARTITION DES REVENUS PAR OBJET

	2025	2024	VARIATION
Culture, sports, loisirs et développement social	468 500 \$	468 500 \$	- \$
Inscriptions et revenus de locations	348 000 \$	348 000 \$	- \$
Centres communautaires, bibliothèques et arénas	120 500 \$	120 500 \$	- \$
Gestion du territoire	3 755 500 \$	3 701 700 \$	53 800 \$
Occupation du domaine public	2 087 100 \$	2 020 300 \$	66 800 \$
Vignettes de stationnement	531 300 \$	531 300 \$	- \$
Études de demande d'autorisation	431 500 \$	416 500 \$	15 000 \$
Entrées charretières et réfection de coupes	191 000 \$	191 000 \$	- \$
Panneaux publicitaires et frais d'évaluation	65 300 \$	103 300 \$	(38 000) \$
Amendes et inspections	141 700 \$	141 700 \$	- \$
Permis : enseignes, animalier, dépôt de neige, abattage d'arbres	192 200 \$	182 200 \$	10 000 \$
Installation de service d'eau, d'égout	68 400 \$	68 400 \$	- \$
Subvention à l'emploi	47 000 \$	47 000 \$	- \$
Autres - Revenus divers	180 700 \$	157 700 \$	23 000 \$
Total des revenus de sources locales	4 404 700 \$	4 327 900 \$	76 800 \$

ÉVOLUTION DES SURPLUS ET RÉSERVES FINANCIÈRES

Les surplus et les réserves financières sont essentiels afin d'assurer le financement complet de plusieurs projets prioritaires et pour faire face aux imprévus.

EN MILLIERS DE DOLLARS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
Surplus non affecté (disponible)	4 530,0	3 158,1	567,9	2 429,3	1 994,3	1 817,0	1 988,5	1 192,4
Surplus affectés à différents projets ou programmes	14 956,3	11 089,2	14 769,0	15 438,2	19 511,8	23 096,0	22 135,3	19 921,4
Réserve climatique	-	-	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0
Réserve neige	2 058,9	2 058,9	1 258,9	1 258,9	1 258,9	1 000,0	1 000,0	750,0
Réserve santé et sécurité au travail	909,8	909,8	1 109,8	1 508,0	1 508,0	1 508,0	1 008,0	1 008,0
Réserve pour imprévus	2 149,4	2 149,4	2 149,4	1 870,9	1 870,9	2 149,4	2 149,4	2 149,4
Fonds de parcs	2 342,3	2 919,6	4 181,7	5 351,5	6 737,0	8 999,3	7 259,5	7 543,8
Fonds de stationnement	219,8	107,3	179,8	86,4	86,4	100,8	100,8	100,8
TOTAL	27 166,5	22 392,3	24 716,5	28 443,2	33 467,3	39 170,5	36 141,5	33 165,8

*Au 31 août 2024

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2025-2034



Crédit photo : Allecn McInnis

FAITS SAILLANTS DU PDI 2025-2034

EN 2025-2034, 68,3 M\$ DE NOTRE PDI SERA RÉPARTI AINSI :

- \\ 29,3 M\$ pour la réfection routière dans les rues locales
- \\ 24,2 M\$ pour la protection des immeubles
- \\ 14,8 M\$ pour le réaménagement de parcs

Afin d'assurer la réalisation des projets prioritaires de compétence d'arrondissement, d'autres investissements et sources de financement s'ajouteront.

Financement additionnel de l'arrondissement :

- \\ Plus de 12,8 M\$ des surplus affectés à plusieurs projets d'immobilisations prioritaires
- \\ 7,4 M\$ du Fonds de parcs de l'arrondissement

Financement additionnel en provenance de la ville-centre :

- \\ 5,5 M\$ du Programme de réaménagement et de verdissement des parcs locaux (PRVPL)
- \\ 4,8 M\$ du Programme des installations sportives extérieures de la Ville (PISE)
- \\ 1,5 M\$ du Programme d'accessibilité universelle
- \\ 1,4 M\$ du Programme de mise à niveau des maisons de la culture
- \\ 1,7 M\$ du Projets acceptés au programme de protection des immeubles de compétence locale (PPICL)
- \\ 1,1 M\$ des budgets participatifs de la ville-centre

Financement additionnel en provenance des gouvernements provinciaux et fédéraux :

- \\ 6,8 M\$ du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)

RÉPARTITION PAR PROGRAMME DU PDI 2025-2034

PROGRAMMES	2025	2026	2027	2028-2034	Total	% du PDI
Réfection routière et aménagements	3 200 000 \$	2 900 000 \$	2 900 000 \$	20 300 000 \$	29 300 000 \$	42 %
Protection des immeubles	1 960 000 \$	2 570 000 \$	2 404 000 \$	17 260 000 \$	24 194 000 \$	36 %
Réaménagement des parcs	1 670 000 \$	1 360 000 \$	1 526 000 \$	10 250 000 \$	14 806 000 \$	22 %
TOTAL	6 830 000 \$	6 830 000 \$	6 830 000 \$	47 810 000 \$	68 300 000 \$	100 %



Crédit photo :
Mélanie Dusseault

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

PROJET OU LIEU DU PROJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME IMMEUBLES			
Aréna Bill-Durnan	Réfection de la toiture	PDI et surplus affecté	2024-2025
Aréna Doug-Harvey	Mise aux normes des installations	PDI et surplus affecté	2026-2029
Bibliothèque et maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce	Mise à niveau de la maison de la culture	PDI et subvention ville-centre	2026-2029
	Réfections diverses	PDI	2024-2025
Bibliothèque et maison de la culture Côte-des-Neiges	Climatisation du bâtiment	PDI	2025-2027
	Mise à niveau de la maison de la culture	PDI et subvention ville-centre	2029-2031
Bibliothèque interculturelle et centre communautaire Le 6767	Mise aux normes du réseau électrique	PDI	2026-2027
Centre sportif NDG	Réfections annuelles - remplacement de la marquise	PDI et surplus affecté	2024-2025
Centre sportif Notre-Dame-des-Neiges (CELO)	Réfection des dalles d'entrée	Report PDI (0,1 M\$) et surplus affecté (0,4 M\$)	2028-2029

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME IMMEUBLES (SUITE)			
Centre communautaire NDG	Réfection de la toiture et réparations diverses	PDI	2025-2026
Centre sportif CDN	Mise aux normes du système de filtration de la piscine	PDI et surplus affecté	2024-2026
	Réfection de la toiture	PDI et surplus affecté	2024-2026
Centre Trenholme	Agrandissement du bâtiment	PDI, surplus affecté et subvention gouvernementale	2022-2025
Centre Monkland	Installation d'un monte-personne	PDI et subvention ville-centre	2024-2026
Clos de voirie (Madison et Darlington)	Installation de génératrices	PDI	2025-2028

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME IMMEUBLES (SUITE)			
Édifice et cour de voirie Madison	Aménagements sanitaires pour les cols bleus	PDI et surplus affecté	2023-2026
	Réfection des dalles adjacentes à l'abri de sel	PDI	2027-2028
Édifice et cour de voirie Darlington	Travaux sur la mezzanine	PDI	2025-2026
	Réfection de dalles	PDI	2028-2031
	Réaménagement du bureau des contremaîtres	Surplus affecté	2024-2025
Divers bâtiments	Travaux de serrurerie et installation de caméras pour l'ensemble des bâtiments	PDI	2025-2030



PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME PARCS			
Parc Loyola	Réaménagement du chalet	PDI et surplus affecté	2024-2026
	Amélioration des installations sur le terrain de baseball	PDI	2026
Warren-Allmand (anciennement Somerled)	Réaménagement et rénovation du chalet	PDI et subvention ville-centre	2024-2025
Parc William-Bowie	Rénovation du chalet	PDI	2025-2027
Parc Jean-Brillant	Rénovation du chalet et réaménagement de la pataugeoire, de l'aire de jeux, du terrain de pétanque et de l'arboretum	Fonds de parc et surplus affecté	2024-2025
Parc Mackenzie-King	Aménagement d'un terrain synthétique multisport	PDI et subvention ville-centre	2023-2025
	Réaménagement du parc	Subvention ville-centre	2025-2027
Parc de la Confédération	Éclairage du terrain de soccer et de la piscine	PDI	2025-2027

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME PARCS (SUITE)			
Parc Martin-Luther-King	Remplacement d'équipements sportifs et réfection du revêtement du terrain de soccer et de la piste d'athlétisme	PDI et subvention ville-centre	2023-2025
	Réfection du grand pavillon (maison des jeunes)	PDI	2025-2026
Divers parcs	Réduction des îlots de chaleur et amélioration de l'éclairage de sécurité	Subvention ville-centre	2024-2026
	Programme de remplacement du mobilier urbain	PDI	Chaque année
Passage Yolène-Jumelle (secteur Le Triangle)	Prolongement du passage	PDI	2027-2028
Parc Trenholme	Réfection de l'éclairage du terrain de soccer	PDI	2025-2026
Parc Herbert-Outerbridge	Réfection des sentiers et installation de mobilier	Subvention ville-centre	2024-2025
Parc William-Hurst	Amélioration des installations sur le terrain de baseball	PDI	2026
Boisé du Précieux-Sang	Mur	PDI	2025-2026
Achat de nouveaux jeux d'enfants		PDI	Chaque année

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES			
Programme de réfection routière, de trottoirs et de puisards		PDI	Chaque année
Mesures d'apaisement de la circulation		PDI et surplus affecté	Chaque année



Crédit photo : Mélanie Dusseault



SOLDE DE LA DETTE DE L'ARRONDISSEMENT – PDI 2025-2034

- Financée par la taxe relative aux investissements de l'arrondissement.
- Représente le solde des dépenses d'immobilisations nettes à rembourser pour l'ensemble des règlements d'emprunt adoptés par le conseil d'arrondissement.
- La dette est remboursée, notamment en fonction de la durée de vie de chacun des projets réalisés.

En milliers de dollars

Solde de la dette au 31 décembre 2023 (note)

Remboursement en capital 2024

Remboursement d'intérêts 2024

Taxation 2024 liée à ces emprunts

Nouveaux emprunts 2023

Solde de la dette au 31 décembre 2024

Note : Montant maximal d'emprunt que l'arrondissement peut décréter en 2024

Montant

45 821,0

5 471,6

1 299,1

6 770,7

6 864,7

47 214,1

108 401,0

PROCHAINES ÉTAPES

7 OCTOBRE 2024

**ADOPTION DU BUDGET
DE FONCTIONNEMENT 2025**
et du PDI 2025-2034 par le
conseil d'arrondissement

2 DÉCEMBRE 2024

ADOPTION DU RÈGLEMENT
sur la taxe locale relative aux services

**DÉPÔT POUR
ADOPTION
DU BUDGET
DE LA VILLE**

20 NOVEMBRE 2024

Au comité exécutif

9-10 DÉCEMBRE 2024

Au conseil municipal

2 DÉCEMBRE 2024

ADOPTION
du règlement
sur les tarifs
locaux 2025

LEXIQUE

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes de l'Arrondissement : il permet de couvrir les frais liés à l'offre de services et à la qualité de vie du citoyen, tels les loisirs, les services communautaires, la collecte et le transport des matières résiduelles.

Programme décennal d'immobilisations (PDI)

Il regroupe les projets d'investissement que l'Arrondissement prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses rues locales, ses bâtiments, ses parcs et ses installations communautaires et sportives. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme.

Revenus d'Arrondissement

Revenus provenant des divers services payants offerts par l'Arrondissement, comme prévu dans la réglementation, entre autres, par l'émission de permis, la location de salles et l'occupation du domaine public.

Transferts centraux

Transfert budgétaire déterminé par la Ville. Cette enveloppe de transfert représente une source importante de financement au budget de fonctionnement pour les arrondissements. En 2025, les transferts centraux excluant l'anticipation de revenus de permis de construction et de modification représentent 73,9 % du financement global de l'Arrondissement au budget de fonctionnement.

Taxe locale relative aux services

Montant géré par l'Arrondissement et perçu par le compte de taxe foncière. La taxe relative aux services est l'une des sources de financement du budget de fonctionnement de l'Arrondissement.

Taxe locale relative aux investissements

Montant géré par l'Arrondissement à même le compte de taxe foncière. Cette taxe est la source principale de financement des projets d'immobilisations de l'Arrondissement.





Dossier # : 1246460004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 et son financement.

IL EST RECOMMANDÉ :
D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 et son financement.

Signé par Stephane P PLANTE **Le** 2024-10-04 08:03

Signataire : Stephane P PLANTE

Directeur d'arrondissement
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur
d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1246460004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 et son financement.

CONTENU

CONTEXTE

Depuis l'entrée en vigueur de la loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal (Loi 33), le processus de gestion des dépenses d'immobilisations confère aux arrondissements une autonomie et des responsabilités accrues.

Depuis 2021, la Ville de Montréal propose une planification sur 10 ans de ses investissements (PDI). Cette pratique permet une vision à long terme des objectifs de la Ville et détermine les projets prioritaires à court, moyen et long terme.

Le Service des finances a informé les arrondissements de l'enveloppe globale (au net) du budget dédié aux dépenses d'immobilisations pour les années 2025 à 2034.

Cette année, l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce s'est vu attribuer un budget de 6 830 000 \$ par année pour les dix prochaines années, pour un total de 68 300 000 \$.

Le PDI a été préparé dans le respect des règles de planification des investissements, notamment la répartition des montants consacrés à la protection des actifs déjà en place et le développement de nouveaux projets, la répartition par programme et projets spécifiques, ainsi que les règles de capitalisation. Le respect des orientations stratégiques du Montréal 2030 sera intégré dans la réalisation des différents projets inscrits au PDI ainsi que les directions du Plan stratégique 2023-2030 de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 170224 - 10 octobre 2023: Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 et son financement.

CA22 170254 - 6 octobre 2022: Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 et son financement.

CA21 170286 - 6 décembre 2021: Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 et son financement.

CA20 170244 - 5 octobre 2020: Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 et son financement.

DESCRIPTION

La planification du programme décennal d'immobilisations permet de programmer les projets prioritaires à court, moyen et long terme.

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a planifié ses investissements en tenant compte des différentes sources de financement disponibles, notamment :

- Les programmes de financement corporatifs;
- Le fonds de parcs de l'arrondissement;
- Les surplus de l'arrondissement déjà affectés aux projets d'immobilisations.

L'arrondissement prévoit en 2025 la planification et la réalisation de plusieurs projets visant à bonifier l'offre de services aux citoyens, notamment :

- Le réaménagement du parc Jean-Brillant;
- Le nouveau planchodrome au parc Benny;
- L'agrandissement du centre Trenholme;
- La mise aux normes et l'amélioration de la piscine intérieure au centre communautaire NDG;
- La mise aux normes du système de filtration de la piscine intérieure et la réfection de la toiture du centre sportif CDN;
- L'installation d'un monte-personne au Centre Monkland;
- Le réaménagement du chalet au parc Loyola;
- Le réaménagement et la rénovation du chalet au parc Warren-Allmand;
- La construction d'un terrain synthétique multisport au parc Mackenzie-King;
- Le remplacement d'équipement sportif et la réfection du revêtement du terrain de soccer et de la piste d'athlétisme au parc Parc Martin-Luther-King;
- La réfection du pavillon au parc Parc Martin-Luther-King.

En plus de ces travaux, l'arrondissement prévoit investir annuellement dans la réfection de ses rues locales et afin d'augmenter les mesures d'apaisement de la circulation sur son territoire.

JUSTIFICATION

Le budget sera disponible à la programmation du nouveau budget décennal d'immobilisations 2025 à 2034.

La réalisation des projets d'immobilisations pourra nécessiter, le cas échéant, de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du Gouvernement du Québec.

L'adoption du PDI 2025-2034 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La planification du programme décennal d'immobilisations, d'une somme de 6 830 000\$ par année, se répartit comme suit :

Programmes	2025	2026	2027	2028-2034	PDI 2025-2034
Infrastructures routières	3 200 000 \$	2 900 000 \$	2 900 000 \$	20 300 000 \$	29 300 000 \$
Programme de protection des immeubles	1 960 000 \$	2 570 000 \$	2 404 000 \$	17 260 000 \$	24 194 000 \$
Programme de	1 670 000 \$	1 360 000 \$	1 526 000 \$	10 250 000 \$	14 806 000 \$

réaménagement des parcs (incluant le remplacement de mobilier urbain)					
TOTAL	6 830 000 \$	6 830 000 \$	6 830 000 \$	47 810 000 \$	68 300 000 \$

MONTREAL 2030

Le dépôt du programme d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce découle des orientations édictées dans la planification stratégique Montréal 2030.

Il découle également du premier plan stratégique de l'arrondissement et vise à assurer des milieux de vie sains et durables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

- Publication de la présentation budgétaire le 8 octobre 2024 sur le site internet de l'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Dépôt du PDI au comité exécutif et conseil municipal le 20 novembre 2024.
- Adoption du PDI au conseil municipal le 9 et 10 décembre 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Teodora DIMITROVA

ENDOSSÉ PAR

Guyline GAUDREAU

Le : 2024-09-19

Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 514-868-3230

Télcop. :

Directrice - serv. adm. en arrondissement

Tél : (438) 920-3612

Télcop. :

Dossier # : 1246460004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Objet :	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 et son financement.



PDI 2025-2034_FR_VF finale.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Teodora DIMITROVA
Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 514-868-3230
Télécop. :

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2025-2034



Crédit photo : Allecn McInnis

FAITS SAILLANTS DU PDI 2025-2034

EN 2025-2034, 68,3 M\$ DE NOTRE PDI SERA RÉPARTI AINSI :

- \\ 29,3 M\$ pour la réfection routière dans les rues locales
- \\ 24,2 M\$ pour la protection des immeubles
- \\ 14,8 M\$ pour le réaménagement de parcs

Afin d'assurer la réalisation des projets prioritaires de compétence d'arrondissement, d'autres investissements et sources de financement s'ajouteront.

Financement additionnel de l'arrondissement :

- \\ Plus de 12,8 M\$ des surplus affectés à plusieurs projets d'immobilisations prioritaires
- \\ 7,4 M\$ du Fonds de parcs de l'arrondissement

Financement additionnel en provenance de la ville-centre :

- \\ 5,5 M\$ du Programme de réaménagement et de verdissement des parcs locaux (PRVPL)
- \\ 4,8 M\$ du Programme des installations sportives extérieures de la Ville (PISE)
- \\ 1,5 M\$ du Programme d'accessibilité universelle
- \\ 1,4 M\$ du Programme de mise à niveau des maisons de la culture
- \\ 1,7 M\$ du Projets acceptés au programme de protection des immeubles de compétence locale (PPICL)
- \\ 1,1 M\$ des budgets participatifs de la ville-centre

Financement additionnel en provenance des gouvernements provinciaux et fédéraux :

- \\ 6,8 M\$ du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)

RÉPARTITION PAR PROGRAMME DU PDI 2025-2034

PROGRAMMES	2025	2026	2027	2028-2034	Total	% du PDI
Réfection routière et aménagements	3 200 000 \$	2 900 000 \$	2 900 000 \$	20 300 000 \$	29 300 000 \$	42 %
Protection des immeubles	1 960 000 \$	2 570 000 \$	2 404 000 \$	17 260 000 \$	24 194 000 \$	36 %
Réaménagement des parcs	1 670 000 \$	1 360 000 \$	1 526 000 \$	10 250 000 \$	14 806 000 \$	22 %
TOTAL	6 830 000 \$	6 830 000 \$	6 830 000 \$	47 810 000 \$	68 300 000 \$	100 %



PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

PROJET OU LIEU DU PROJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME IMMEUBLES			
Aréna Bill-Durnan	Réfection de la toiture	PDI et surplus affecté	2024-2025
Aréna Doug-Harvey	Mise aux normes des installations	PDI et surplus affecté	2026-2029
Bibliothèque et maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce	Mise à niveau de la maison de la culture	PDI et subvention ville-centre	2026-2029
	Réfections diverses	PDI	2024-2025
Bibliothèque et maison de la culture Côte-des-Neiges	Climatisation du bâtiment	PDI	2025-2027
	Mise à niveau de la maison de la culture	PDI et subvention ville-centre	2029-2031
Bibliothèque interculturelle et centre communautaire Le 6767	Mise aux normes du réseau électrique	PDI	2026-2027
Centre sportif NDG	Réfections annuelles - remplacement de la marquise	PDI et surplus affecté	2024-2025
Centre sportif Notre-Dame-des-Neiges (CELO)	Réfection des dalles d'entrée	Report PDI (0,1 M\$) et surplus affecté (0,4 M\$)	2028-2029

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME IMMEUBLES (SUITE)			
Centre communautaire NDG	Réfection de la toiture et réparations diverses	PDI	2025-2026
Centre sportif CDN	Mise aux normes du système de filtration de la piscine	PDI et surplus affecté	2024-2026
	Réfection de la toiture	PDI et surplus affecté	2024-2026
Centre Trenholme	Agrandissement du bâtiment	PDI, surplus affecté et subvention gouvernementale	2022-2025
Centre Monkland	Installation d'un monte-personne	PDI et subvention ville-centre	2024-2026
Clos de voirie (Madison et Darlington)	Installation de génératrices	PDI	2025-2028

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME IMMEUBLES (SUITE)			
Édifice et cour de voirie Madison	Aménagements sanitaires pour les cols bleus	PDI et surplus affecté	2023-2026
	Réfection des dalles adjacentes à l'abri de sel	PDI	2027-2028
Édifice et cour de voirie Darlington	Travaux sur la mezzanine	PDI	2025-2026
	Réfection de dalles	PDI	2028-2031
	Réaménagement du bureau des contremaîtres	Surplus affecté	2024-2025
Divers bâtiments	Travaux de serrurerie et installation de caméras pour l'ensemble des bâtiments	PDI	2025-2030



Crédit photo : Mélanie Dusseault



Crédit photo : Mélanie Dusseault

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME PARCS			
Parc Loyola	Réaménagement du chalet	PDI et surplus affecté	2024-2026
	Amélioration des installations sur le terrain de baseball	PDI	2026
Warren-Allmand (anciennement Somerled)	Réaménagement et rénovation du chalet	PDI et subvention ville-centre	2024-2025
Parc William-Bowie	Rénovation du chalet	PDI	2025-2027
Parc Jean-Brillant	Rénovation du chalet et réaménagement de la pataugeoire, de l'aire de jeux, du terrain de pétanque et de l'arboretum	Fonds de parc et surplus affecté	2024-2025
Parc Mackenzie-King	Aménagement d'un terrain synthétique multisport	PDI et subvention ville-centre	2023-2025
	Réaménagement du parc	Subvention ville-centre	2025-2027
Parc de la Confédération	Éclairage du terrain de soccer et de la piscine	PDI	2025-2027

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME PARCS (SUITE)			
Parc Martin-Luther-King	Remplacement d'équipements sportifs et réfection du revêtement du terrain de soccer et de la piste d'athlétisme	PDI et subvention ville-centre	2023-2025
	Réfection du grand pavillon (maison des jeunes)	PDI	2025-2026
Divers parcs	Réduction des îlots de chaleur et amélioration de l'éclairage de sécurité	Subvention ville-centre	2024-2026
	Programme de remplacement du mobilier urbain	PDI	Chaque année
Passage Yolène-Jumelle (secteur Le Triangle)	Prolongement du passage	PDI	2027-2028
Parc Trenholme	Réfection de l'éclairage du terrain de soccer	PDI	2025-2026
Parc Herbert-Outerbridge	Réfection des sentiers et installation de mobilier	Subvention ville-centre	2024-2025
Parc William-Hurst	Amélioration des installations sur le terrain de baseball	PDI	2026
Boisé du Précieux-Sang	Mur	PDI	2025-2026
Achat de nouveaux jeux d'enfants		PDI	Chaque année

PLANIFICATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

LIEU	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	TYPE DE FINANCEMENT PLANIFIÉ	HORIZON DE RÉALISATION
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES			
Programme de réfection routière, de trottoirs et de puisards		PDI	Chaque année
Mesures d'apaisement de la circulation		PDI et surplus affecté	Chaque année



Crédit photo : Mélanie Dusseault



SOLDE DE LA DETTE DE L'ARRONDISSEMENT – PDI 2025-2034

- Financée par la taxe relative aux investissements de l'arrondissement.
- Représente le solde des dépenses d'immobilisations nettes à rembourser pour l'ensemble des règlements d'emprunt adoptés par le conseil d'arrondissement.
- La dette est remboursée, notamment en fonction de la durée de vie de chacun des projets réalisés.

En milliers de dollars

Solde de la dette au 31 décembre 2023 (note)

Remboursement en capital 2024

Remboursement d'intérêts 2024

Taxation 2024 liée à ces emprunts

Nouveaux emprunts 2023

Solde de la dette au 31 décembre 2024

Note : Montant maximal d'emprunt que l'arrondissement peut décréter en 2024

Montant

45 821,0

5 471,6

1 299,1

6 770,7

6 864,7

47 214,1

108 401,0

PROCHAINES ÉTAPES

7 OCTOBRE 2024

**ADOPTION DU BUDGET
DE FONCTIONNEMENT 2025**
et du PDI 2025-2034 par le
conseil d'arrondissement

2 DÉCEMBRE 2024

ADOPTION DU RÈGLEMENT
sur la taxe locale relative aux services

**DÉPÔT POUR
ADOPTION
DU BUDGET
DE LA VILLE**

20 NOVEMBRE 2024

Au comité exécutif

9-10 DÉCEMBRE 2024

Au conseil municipal

2 DÉCEMBRE 2024

ADOPTION
du règlement
sur les tarifs
locaux 2025

LEXIQUE

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes de l'Arrondissement : il permet de couvrir les frais liés à l'offre de services et à la qualité de vie du citoyen, tels les loisirs, les services communautaires, la collecte et le transport des matières résiduelles.

Programme décennal d'immobilisations (PDI)

Il regroupe les projets d'investissement que l'Arrondissement prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses rues locales, ses bâtiments, ses parcs et ses installations communautaires et sportives. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme.

Revenus d'Arrondissement

Revenus provenant des divers services payants offerts par l'Arrondissement, comme prévu dans la réglementation, entre autres, par l'émission de permis, la location de salles et l'occupation du domaine public.

Transferts centraux

Transfert budgétaire déterminé par la Ville. Cette enveloppe de transfert représente une source importante de financement au budget de fonctionnement pour les arrondissements. En 2025, les transferts centraux excluant l'anticipation de revenus de permis de construction et de modification représentent 73,9 % du financement global de l'Arrondissement au budget de fonctionnement.

Taxe locale relative aux services

Montant géré par l'Arrondissement et perçu par le compte de taxe foncière. La taxe relative aux services est l'une des sources de financement du budget de fonctionnement de l'Arrondissement.

Taxe locale relative aux investissements

Montant géré par l'Arrondissement à même le compte de taxe foncière. Cette taxe est la source principale de financement des projets d'immobilisations de l'Arrondissement.

